



Stratégie du Conseil d'État vaudois pour la protection du climat



Bilan et présentation de mesures prioritaires





Béatrice Métraux

Conseillère d'Etat,

Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Plan climat vaudois – Rappel



Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50-60% en 2030
Neutralité carbone en 2050

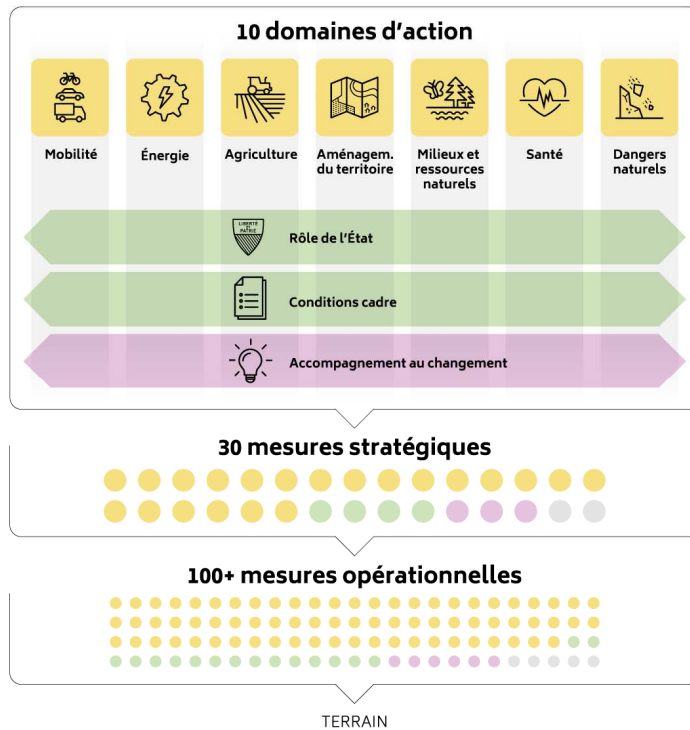


S'adapter
Limiter les risques et adapter les systèmes naturels et humains aux changements climatiques



Documenter les effets des mesures prises et l'impact des changements climatiques sur le territoire

Plan climat vaudois – Rappel



- 7 domaines d'action thématique
- 3 domaines transverses
- 100 mesures opérationnelles regroupées en 30 mesures stratégiques

Plan climat vaudois – Rappel

- Inscription dans le **cadre fédéral et international**
- Démarche **évolutive** et **inclusive**
- Processus **dynamique** enclenché par l'Etat
- Nombreux **co-bénéfices** : emplois et économie, santé et qualité de vie, milieux naturels et biodiversité
- **173 mios fr**, dont 137.7 millions (79,6%) ont déjà été validés par le Conseil d'Etat
- **44,1 mios** de préfinancements pour des charges nouvelles (comptes 2020)

Plan climat vaudois – 173 mios fr., 10 projets

- 1) Révision cartes dangers naturels – 4,2 mios (DES) ✓
 - 2) Assainissements bâtiments de l'Etat – 40 mios (DFIRE) ✓
 - 3) Mobilité – 50 mios (DIRH) ✓
 - 4) Soutien plans climats communaux – 2,4 mios (DIT) ✓
 - 5) Formation, moteur de changement – 7 mios (DFJC) ✓
 - 6) Forêts et renforcement utilisation bois – 29 mios (DES) ✓
 - 7) Paquet de mesures – 5,1 mios (DES) ✓
 - 8) Séquestration carbone sols agricoles – 28 mios (DEIS)
 - 9) Dangers naturels/mesures de protection – 2,8 mios (DES)
 - 10) Biodiversité (biotopes, villes) – 4,5 mios (DES)
- 137,7 mios
(79,6 %)
- Prévus d'ici fin 2021

Agenda 2030



- **Politique climatique** s'inscrit dans le cadre de référence de la durabilité
- Conférence de presse prochainement

Forêt et renforcement utilisation bois

Stratégie : adaptation progressive des forêts et mise en place d'une économie circulaire de la ressource «bois»

- **Deux demandes de crédits :**
 - Adaptation des forêts – 25 mios fr.
 - Valorisation et promotion du bois – 4 mios fr.
- **Une modification de la loi forestière (art. 77) (LVLFo) :**
 - Privilégier le recours au bois dans les constructions

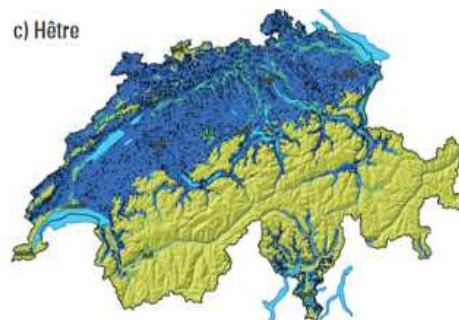
Stratégie adaptation

- Les changements climatiques induisent des changements profonds sur les conditions de croissance des écosystèmes forestiers – à l'échelle du temps de la forêt, il s'agit de véritables bouleversements
- La recherche scientifique nous prédit qu'au cours des 50 prochaines années, les étages de végétation vont «remonter» d'environ 600 m

Effet des changements climatiques sur la composition des forêts

- Climat actuel

c) Hêtre



d) Chêne sessile



- Climat vers 2050-2080



source: WSL, 2016

Adaptation des forêts – 25 mio fr.

- Soutien à la conversion progressive des peuplements forestiers inadaptés par une reconstitution avec des essences d'avenir
 - environ 5'800 ha
 - volume de bois concerné 1.6 mio de m³
- Etablissement de recommandations sylvicoles à l'attention des professionnels et formation des forestiers
- Développement de l'approvisionnement des pépinières en matériel forestier de reproduction

Renforcement de la filière bois

- Grâce au phénomène de la photosynthèse, les arbres utilisent le CO₂ de l'air et de l'eau pour faire du bois, et rejettent de l'oxygène
- Lorsqu'un arbre pousse, la constitution d'1 m³ de bois «absorbe» environ 1To de CO₂ de l'atmosphère
- Transformé en poutre ou en planches et utilisé dans la construction d'un bâtiment, ce m³ de bois permet ainsi de stocker 1 To de CO₂ durant toute la durée de vie du bâtiment
- → construire en bois permet de «stocker» du CO₂ !

Bois : quatre axes d'action – 4 mio fr.

- Incitation financière pour augmenter le bois indigène dans les constructions
- Soutien à des projets innovants ou pilotes pour augmenter la valeur ajoutée du bois vaudois
- Promotion du bois
- Accompagnement et amélioration des conditions-cadres

Utilisation accrue du bois indigène dans les constructions - modification loi forestière (Art. 77 LVLFo)

- Privilégier le recours au bois lors de la planification de tous les bâtiments subventionnés par l'Etat
- Favoriser l'utilisation du bois en «cascade»
- Promouvoir le bois-construction comme alternative au béton
- Soutenir l'économie locale
- Promouvoir la filière locale
- Réponse aux motions des députés Yves Ferrari et Yvan Pahud

Mesure complémentaire (DES)

- Mise sur pied d'une taskforce «approvisionnement en bois» regroupant les acteurs principaux de la filière-bois du canton, sous la direction de l'inspecteur cantonal des forêts



Yvan Rytz

Délégué cantonal au Plan climat vaudois

Paquet de mesures d'impulsion - 5,1 mios fr.

- Axe Documentation
- Plan général d'évacuation des eaux 2.0
- Plan d'action Sols
- Réduction GES institutions sanitaires
- Réseau cabinets verts
- Restauration collective CHUV
- Accompagnement au changement
- Plans de mobilité
- Revenu de transition écologique

Axe Documentation (DES) – 950'000 fr.

Permettre l'évaluation et les ajustements nécessaires pour l'atteinte des objectifs.

1. Disposer d'une méthodologie pour l'évaluation de l'effet des mesures (Feuille de route Documentation),
2. Développer un outil pour l'évaluation de la mise en œuvre du PCV,
3. Mener des études de base (Bilan carbone, analyse adaptation VD) et de prospective pour la 2^e génération (carte climatique, potentiel des TEN)
4. Documenter les impacts des changements climatiques (Proclim, WSL, Hautes écoles)
5. Assurer la coordination et la communication.

Accompagnement au changement (DES) - 1 mio fr.

L'accompagnement au changement est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques. Actions prioritaires dans une perspective d'élaboration de la 2^{ème} génération:

1. Renforcer la communication de l'Etat en lien avec les enjeux climatiques,
2. Favoriser les bonnes pratiques au sein de l'ACV,
3. Engager les acteur-trice-s à toutes les échelles (démarches participatives, ateliers, etc.),
4. Soutenir les autres départements et services.

Plan de mobilité (DIRH) – 400'000 fr.

Encourager les employeurs (dont l'Etat de Vaud) à développer des plans de mobilité pour favoriser le changement de comportement.

1. Promotion des plans de mobilité
2. Soutien à l'élaboration de plans de mobilité
3. Etat des lieux des plans de mobilité de l'ACV

Plan général d'évacuation des eaux (DES) – 1 mio fr.

Tenir compte des enjeux du ruissellement et de la gestion des eaux de pluie en milieux urbain mais aussi :

1. uniformiser le contenu technique des PGEE (par bassin versant des STEP)
2. établir un catalogue de mesures d'adaptation aux changements climatiques
3. faire des projets pilotes auprès de communes
4. mener des ateliers de formation et des actions de communication

Plan d'actions Sols (DES) - 500'000 fr.

Plan d'action Sols (Stratégie Sols Suisse) pour mettre en cohérence les démarches protégeant toutes les fonctions des sols (stockage de matière organique, régulation du cycle de l'eau, régulation des polluants, production, habitat).

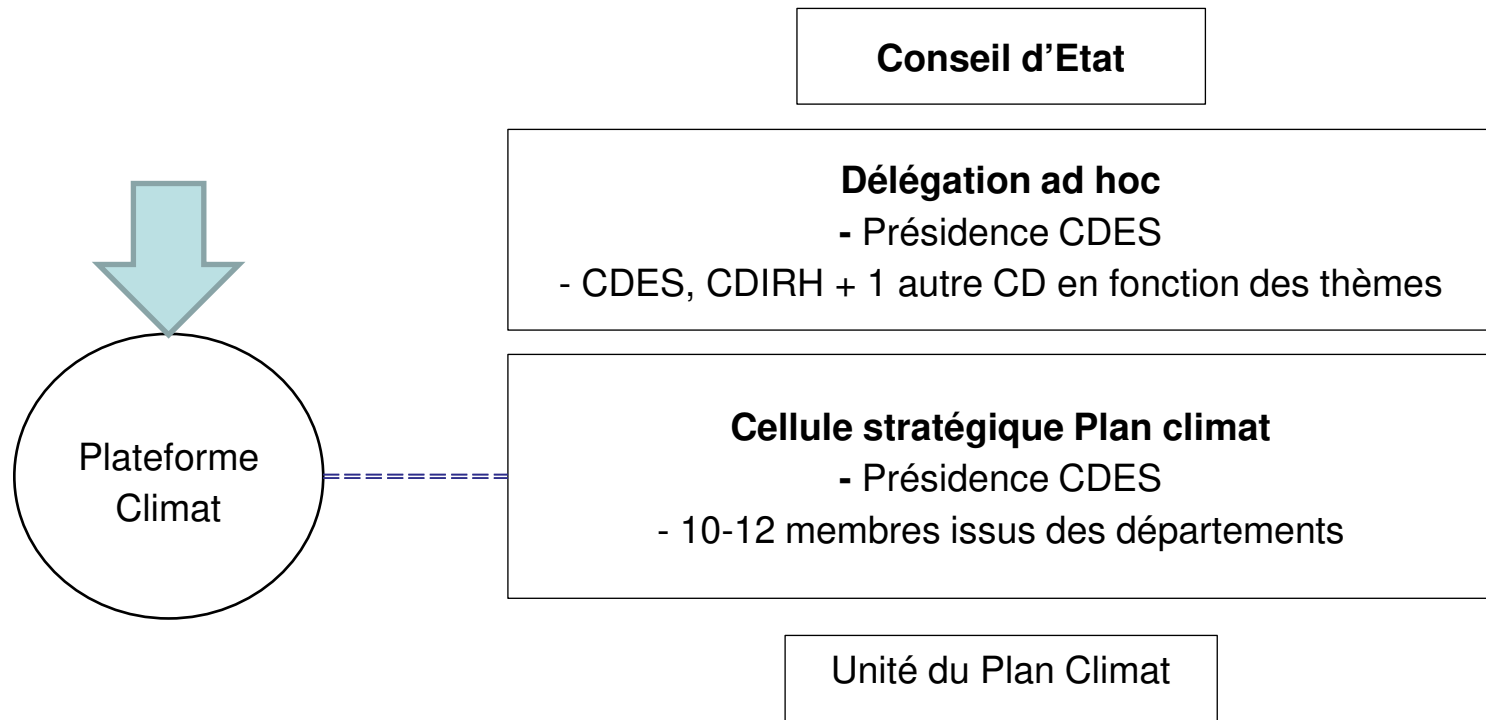
1. Etat des lieux de la qualité des sols et des actions en cours et à venir
2. Définir une stratégie, des objectifs et un Plan d'action sols
3. Etablir un concept de cartographie des sols prenant en compte la stratégie nationale et les besoins cantonaux (SDA, PCV, etc.)

Santé et action sociale (DSAS) – 1,25 mios fr.

1. Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre des institutions sanitaires (hôpitaux, médico-social) subventionnées par l'Etat
2. Diminuer l'impact carbone des cabinets médicaux du canton de Vaud : le cabinet vert
3. Restauration collective du CHUV (CHUV)
4. Le Revenu de transition écologique comme outil d'insertion sociale

Gouvernance, prochaines étapes et conclusion

Gouvernance – Plateforme climat



Plateforme climat : rôle et missions

- **Rôle consultatif, dans un cadre confidentiel**
 - Conseiller la gouvernance du Plan climat sur le pilotage et les travaux stratégiques du Plan climat vaudois
 - Intervenir auprès du Conseil d'Etat en cas de demande
- **Missions**
 - Assurer une prise en compte des derniers développements scientifiques dans le cadre de la politique climatique cantonale
 - Affiner la conception et la mise en œuvre de la politique climatique à l'échelle du territoire cantonal vaudois

Plateforme climat : tâches

- **Transmission de derniers développements scientifiques** (technologies, politiques publiques, etc.) pertinents pour le Plan climat
- **Relais** vers les milieux et expert-e-s concerné-e-s
- **Réponses** aux questions et requêtes spécifiques de la Cellule stratégique
- **Revue et commentaire**, en amont des consultations et publications officielles, des documents principaux du Plan climat
- **Participation ponctuelle** à des groupes de travail et à la Cellule stratégique du Plan climat
- **Participation active** à certains ateliers prévus pour l'élaboration du Plan climat de **2^e génération**

Plateforme climat : composition



Suren Erkman
Professeur honoraire
d'écologie industrielle -
UNIL



Florent Joerin
Professeur en aide à la
décision et gouvernance
territoriale - HEIG-VD



Thierry Largey
Professeur associé en
droit – Faculté de droit,
des sciences
criminelles et
d'administration
publique - UNIL



Martine Rebetez
Professeure ordinaire
de climatologie
appliquée - UNINE



Julia Steinberger
Professeure
ordinaire
Faculté des
géosciences et de
l'environnement -
UNIL



Philippe Thalmann
Professeur associé
– Laboratoire
d'économie urbaine
et de
l'environnement -
EPFL

Conclusion et prochaines étapes

- Nouvelles mesures du Plan climat vaudois 1^{re} génération à venir dont 3 mesures d'impulsion (agriculture, biodiversité, dangers naturels)
- Feuille de route pour l'élaboration du Plan climat vaudois 2^e génération
- Initiative pour la protection du climat